

L'intersectionnalité dans les violations des droits humains et les discriminations multiples

Durée : 24 mois (dès septembre 2013)

Version du 28/08/2013

Contexte du projet

Les situations dans lesquelles les violations des droits humains et les discriminations sont multiples sont sans doute les plus graves ; cependant, ce sont celles pour lesquelles nous disposons du moins de connaissances, de méthodes et de stratégies.

Ce projet propose d'analyser, dans le domaine des droits humains, les différents types d'« intersectionnalité ». Ce terme désigne des violations et discriminations multiples et entremêlées qui ne se réduisent pas à une addition, mais constituent un processus d'aggravation mutuelle. Il s'agit de la situation d'une personne qui, au lieu d'être au centre d'un réseau de liens sociaux, se trouve à l'intersection de situations exposées à l'humiliation. C'est, par exemple, le cas d'une personne (ou d'un groupe de personnes) discriminée à la fois pour son genre, sa condition sociale, son origine ethnique et qui se trouve privée de ses droits aux soins ou au logement. Il convient de mieux comprendre ces situations d'enchevêtrement pour mieux y répondre.

Question de recherche

Q1 : Quelles sont les différentes formes d'intersections des violations des droits humains et discriminations multiples ?

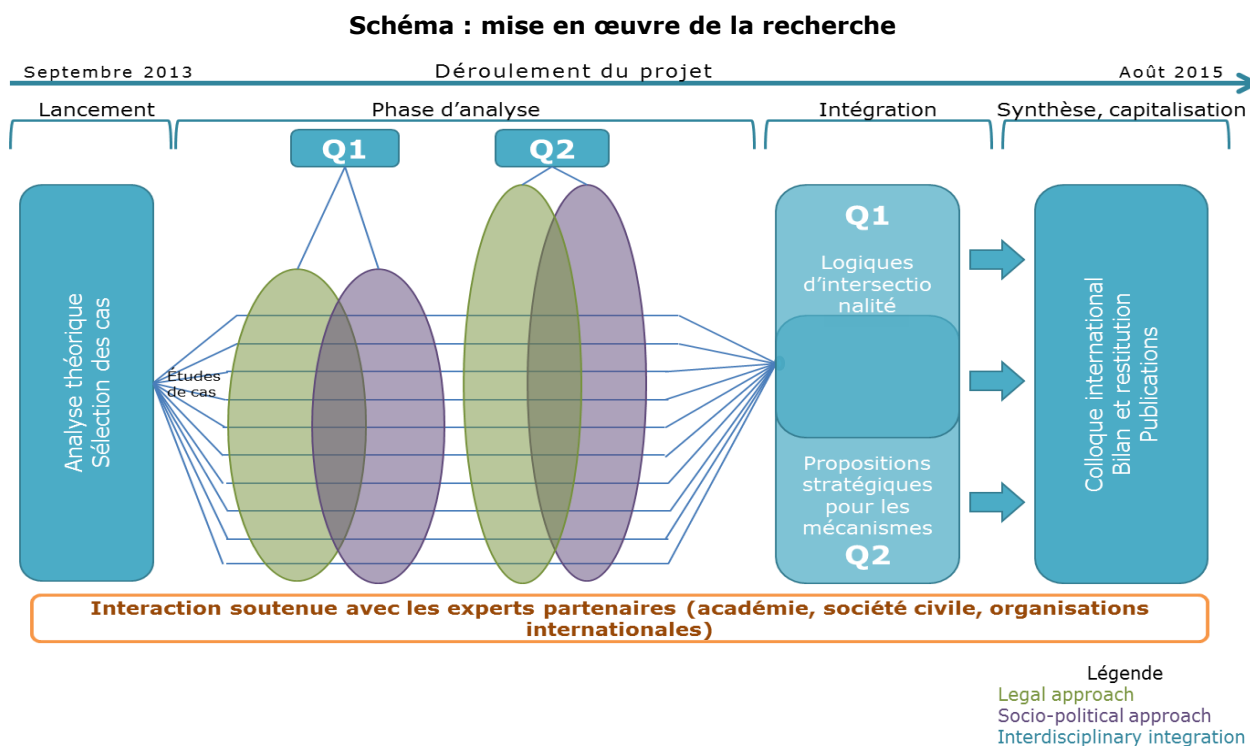
Q2 : Comment les mécanismes de protection des droits de l'homme des Nations Unies peuvent-ils mieux répondre à ces enjeux ?

Méthode

Le but poursuivi est double : contribuer à l'analyse théorique de l'intersectionnalité des violations des droits humains et à l'amélioration du traitement institutionnel et pratique de ces situations d'enchaînement de violations par les mécanismes onusiens de protection des droits humains. C'est pourquoi le projet se développe en étroit partenariat avec des experts de ces mécanismes, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (OHCHR) et d'organisations non gouvernementales.

La recherche s'appuiera sur une étude multidimensionnelle de cas afin d'analyser les dynamiques et conséquences de ces situations d'enchevêtrement. Ces cas seront recueillis notamment dans les travaux des mécanismes de protection des droits humains des Nations Unies (Comités de surveillance des traités et procédures spéciales) et avec la collaboration de nos partenaires actifs dans plusieurs pays. Elle considèrera aussi les réponses institutionnelles actuellement apportées à ces situations pour identifier les obstacles, les défis et les possibles voies de changements.

L'approche interdisciplinaire adoptée par l'équipe du projet (philosophie politique et du droit, droit constitutionnel et international et anthropologie) est nécessaire pour répondre aux différentes dimensions qui composent l'intersectionnalité et pour faire le lien entre les pratiques des mécanismes de protection, les réalités des cas et les opportunités institutionnelles. Ainsi, l'équipe prévoit d'aborder chacune des questions de recherche avec une double entrée disciplinaire : une analyse juridique (droit constitutionnel, droit international et philosophie du droit) et une analyse sociopolitique (philosophie politique, anthropologie, sciences politiques, sciences de l'informations et économie).



Membres de l'équipe de recherche

Patrice Meyer-Bisch <i>Philosophe, IIEDH, Université de Fribourg</i>	Coordinateur
Adriano Previtali <i>Juriste, Département de droit public, Université de Fribourg</i>	Co-coordonnateur
Johanne Bouchard <i>Anthropologue, IIEDH, Université de Fribourg</i>	Membre principal
Joanna Bourke Martignoni <i>Juriste, IIEDH, Université de Fribourg</i>	Membre principal
Ivona Truscan <i>Droit international, Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève</i>	Membre principal

Collaboration avec des experts partenaires associés

Considérant la complexité du thème de ce projet, il semble nécessaire d'impliquer un cercle assez large de partenaires dont les compétences complémentaires contribueront à prendre en compte un nombre significatif d'aspects soulevés.

Les experts partenaires remplissent diverses fonctions dans ce projet :

- Certains sont mandatés pour approfondir une étude de cas en particulier (Mauritanie, Mexique, Sri Lanka et Suisse notamment) ;
- D'autres seront associés à un ou l'autre des cas ou des thèmes traités en fonction des intérêts et des disponibilités ;
- Tous contribuent à élargir la perspective interdisciplinaire de ce projet et à garantir sa cohérence scientifique et pratique par leur participation aux ateliers périodiques, permettant d'échanger sur les résultats intermédiaires, ainsi qu'aux événements publics, permettant de présenter des recommandations concrètes.
 - o Atelier 1 : septembre 2013 sur la sélection des cas à analyser ;

- Atelier 2 : juin 2014 (évtl. avec une rencontre dans le cadre de la réunion annuelle des procédures spéciales) sur les liens entre les violations et les discriminations ;
- Atelier 3 : septembre 2014 sur les logiques d'intersectionnalité et les réponses apportées par les mécanismes des droits humains (inventaire) ;
- Atelier 4 : décembre 2014 sur les limites et opportunités des mécanismes des droits humains (possibilités et recommandations) ;
- Colloque international sur l'intersectionnalité : mars 2015 ;
- Rencontre de bilan et de restitution : juin 2015 (avec les membres des Comités, dans le cadre de la réunion annuelle des présidents des Comités et/ou de la rencontre inter Comités).

Partenaires associés

Chercheurs	Christophe Golay <i>Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève</i>
	Emmanuel Kabengele Mpinga <i>Docteur en inter- et transdisciplinarité, Faculté de médecine, Université de Genève</i>
	Gloria Ramirez <i>Politologue, Universtá autonoma di Mexico</i>
	Jean-Michel Servet <i>Etudes du développement, Institut des Hautes études internationales et du développement</i>
	Abdoulaye Sow <i>Anthropologue, Centre interdisciplinaire pour les droits culturels, Université de Nouakchott</i>
Barbara Wilson <i>Droit international et droits humains, Université de Lausanne</i>	
Experts soc. Civile	Terrel Abeysinghe <i>Journaliste srilankais</i>
	Marie-Rose Blunschi Ackermann <i>Éthicienne, ATD Quart monde</i>
	Sacha Meuter <i>Conseiller juridique, Fondation hirondelle</i>
	Caroline Vuillemin <i>Relations internationales, Fondation hirondelle</i>
Experts des NU	Mylène Bidault <i>Droits culturels, division des procédures spéciales, OHCHR</i>
	Paulo David <i>Divion des Organes de traités, OHCHR</i>
	Emmanuel Decaux <i>Comité des Nations Unies sur les disparitions forcées (CED)</i>
	Patricia Schulz <i>Comité des Nations Unies contre la discrimination envers les femmes (CEDAW)</i>
	Magdalena Sepulveda <i>Rapporteur spéciale sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme</i>

Résultats attendus

Le projet de recherche développera trois types de résultats :

- une clarification théorique des logiques d'intersectionnalité des violations des droits humains;
- une méthode pour analyser ces logiques d'intersectionnalité;
- une meilleure compréhension des limites que ces cas posent aux mécanismes de protection des NU et des propositions stratégiques aux acteurs concernés.